

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 26 novembre 2025

Noël : le Département joue les messagers

Dernière ligne droite avant les fêtes de fin d'année, il est donc temps d'écrire sa lettre au Père Noël et de lui adresser sa liste de cadeaux.

Pour la deuxième année consécutive, **le Conseil départemental du Puy-de-Dôme tiendra à la disposition des petits Puydômois une boîte aux lettres dans le [H]all pour tous, du 1^{er} au 19 décembre inclus (15 h dernier délai)**, afin qu'ils puissent faire parvenir leurs lettres plus facilement.

Comment transmettre sa lettre ?

Sur l'enveloppe, il est inutile de mettre un timbre, mais il faut bien penser à mentionner « Père Noël » au recto de l'enveloppe et ajouter une adresse imaginaire : rue les Étoiles, Pôle Nord, chemin des Nuages... Pour que le Père Noël et ses lutins puissent répondre, il faut impérativement **indiquer son nom et son adresse au verso de l'enveloppe**.

Cette lettre est l'occasion pour les enfants de rappeler combien ils ont été sages mais aussi de partager une création (dessins, collages, découpages...) et ainsi mettre toutes les chances de leur côté pour avoir plein de paquets au pied du sapin.

Les courriers seront ensuite remis au secrétariat du Père Noël, qui ne manquera pas de répondre rapidement.

À vos crayons !

Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Hôtel de Département
24, rue Saint-Esprit